

COMMUNE DE SAINT-AMBROIX (CHER)

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 05 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Acte 21 de 2022

CONVENTION FORMATION A L'UTILISATION DU SITE EMPLOI TERRITORIAL (SET) : Le conseil municipal a voté à l'unanimité.

Acte 22 de 2022

REEQUIPEMENT DU PARC EOLIEN FORGE : le conseil municipal a voté à l'unanimité des présents.

Acte 23 de 2022

CONVENTION DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) – MISE A DISPOSITION D'UN TELESERVICE GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME : a été voté à l'unanimité.

Acte 24 de 2022

REFORME DE LA PUBLICITE DES ACTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : le conseil municipal a voté à l'unanimité.

Acte 25 de 2022

CONVENTION ENEDIS SERVITUDE PARC EOLIEN : le conseil municipal a voté à l'unanimité.

Acte 26 de 2022

CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE RMPLACEMENT D'UN FONCTIONNAIRE INDISPONIBLE : la proposition a été voté a l'unanimité par le conseil municipal.

Acte 27 de 2022

TARIF DU NOUVEAU COLUMBARIUM : a été voté à l'unanimité.